

Bourse réalisation de projets spéciaux

Grâce à l'appui de la Caisse Desjardins, la Fondation du Cégep Gérald-Godin offre des bourses de réalisation de projets spéciaux de 250 \$ à des étudiants inscrits à temps plein au Cégep Gérald-Godin.

Critères de sélection :

1. Avoir complété au moins 2 sessions au Cégep Gérald-Godin.
2. Poursuivre ses études à temps plein au Cégep Gérald-Godin.
3. Avoir démontré sa capacité à réussir ses études.
4. S'être démarqué lors d'un projet qui a des retombées (sociales, économiques etc.) positives au Cégep et dans la communauté.
5. Être recommandé par une personne-ressource liée à l'activité.

Pour poser votre candidature, veuillez remplir le formulaire, le signer et le retourner au plus tard le **vendredi 8 février 2019, 12 h (midi)**, par courriel à l'adresse suivante : boursefondationgg@fondation-cgodin.ca

Bonne chance!